

n° 105\_2024DEL  
Nomenclature n° 7123

Nombre de membres : 27  
Présents : 15  
Votants : 20

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 045-214501736-20241212-105\_2024DEL-BF



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

### Séance du 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt et quatre, le douze décembre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le cinq décembre deux mille vingt et quatre, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

**Étaient présents :** Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jean-Michel BOUARD, M. Jacques LEROY, Mme Marielle LAMBERT, Mme Edwige CHOURAQUI, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Laurence PELLÉ, M. Clément RIGAL, Mme Julie GOUSSU, Mme Christine LEFEVRE

**Etaient absents/excusés :**

M. Brice LE BONNIEC, procuration donnée à M. Denis ROUET  
Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON  
Mme Cristina DRAGOMIR, procuration donnée à Mme Claudine BEGON  
M. Jean-Michel LAPEYRONIE, procuration donnée à Mme Virginie GUIRAUD  
Mme Lucile RIGAL, procuration donnée à M. Clément RIGAL  
M. Alexandre RADIN  
M. Julien JEROME  
Mme Josette GUILLEMIN  
M. Jérôme POITOU  
M. Fabrice POUPET  
M. Ulrich PADONOU  
Mme Nathalie TERNET

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



### **105-2024DEL - DECISION MODIFICATIVE N°2 (DM2) BUDGET PRINCIPAL 2024**

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,  
**Vu** la délibération n°21-2024DEL actant le vote du budget primitif 2024 du budget Principal,  
**Vu** la délibération n°97-2024DEL adoptant la décision modificative n°1-2024 du budget Principal,  
**Vu** la délibération n°102-2024DEL de création de la concession d'aménagement multisites,

Il est proposé d'ajuster les crédits en lien avec les dépenses de personnel pour faire face aux besoins. Plusieurs congés maternité et de nombreux remplacements, suite à des arrêts maladie, ont impacté l'activité des services en 2024. Plusieurs mini-camps et veillées organisés au cours de l'été par l'accueil de loisirs ont également généré des heures supplémentaires.

En investissement, des crédits sont ajoutés en opérations d'ordre afin d'intégrer des frais d'études non suivis de travaux au 21351 (étude sur la mutualisation du C.T.M.). Ils pourront ensuite être amortis. L'imputation de la dépense 2024 concernant la concession d'aménagement multisites est modifiée, passant du 2318 au 2764.



n° 105\_2024DEL  
Nomenclature n° 7123

Nombre de membres : 27  
Présents : 15  
Votants : 20

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 045-214501736-20241212-105\_2024DEL-BF

S<sup>2</sup>LOW

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT DM N°2	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT DM N°2
<i>Chapitre 011</i> 60633 – fournitures de voirie 61358 – autres locations mobilières 615221 – entretien bâtiments 6228 - honoraires	- 8 000,00 € - 30 000,00 € - 26 750,00 € - 20 425,00 €		
<i>Chapitre 012</i> 64112 – titulaires, SFT 64131 – non titulaires, rémunération principale 6451 – cotisations à l'URSSAF 6453 – cotisations aux caisses de retraite 6456 – FNC 64731 – allocation chômage 6474 – œuvres sociales	+ 4 650,00 € + 55 000,00 € + 6 500,00 € + 20 990,00 € + 2 000,00 € + 14 420,00 € + 1 615,00 €		
<i>Chapitre 65</i> 65568 – autres contributions	- 20 000,00 €		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>
<b>EQUILIBRE DE LA SECTION</b>	<b>0,00 €</b>	<b>EQUILIBRE DE LA SECTION</b>	<b>0,00 €</b>

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	MONTANT DM N°2	RECETTES D'INVESTISSEMENT	MONTANT DM N°2
<i>Chapitre 23</i> 2318 – autres immos corp. en cours	- 60 000,00 €		
<i>Chapitre 27</i> 2764 – créances CAM2024	+ 60 000,00 €		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>+ 0,00 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>0,00 €</b>
<i>Chapitre 041</i> 21351 – aménagement des constructions	10 296,00 €	<i>Chapitre 041</i> 2031 – frais d'études	10 296,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>+ 10 296,00 €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>+ 10 296,00 €</b>
<b>EQUILIBRE DE LA SECTION</b>	<b>+ 10 296,00 €</b>	<b>EQUILIBRE DE LA SECTION</b>	<b>+ 10 296,00 €</b>

Après avis de la Commission Finances et cadre de vie du 05 décembre 2024, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la décision ci-dessous.

Adopté à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,



Julie GOUSSU

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme, le 12 décembre 2024



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.  
Le maire, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.



n° 105\_2024DEL  
Nomenclature n° 7123

**Nombre de membres : 27**  
**Présents : 15**  
**Votants : 20**

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

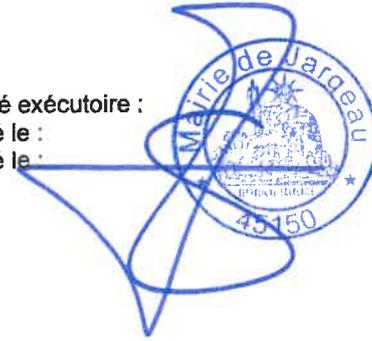
Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 045-214501736-20241212-105\_2024DEL-BF



Acte certifié exécutoire :  
Acte publié le :  
Acte notifié le :



Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le



ID : 045-214501736-20241212-105\_2024DEL-BF